

Chambre d'Agriculture de Nantes

PATRONS de GAUCHE SÉQUESTRÉS



ECOLOGIQUE ST-NAZAIRE - PRESQU'ÎLE

Voici les dernières nouvelles du groupe qui s'est réuni hier soir à la M.J.E.P.

MALVILLE

Le rassemblement du 30 juillet à Malville, destiné à arrêter le surgénérateur en projet doit être préparé dès maintenant.

Ce ne sera pas une manifestation symbolique, mais une tentative d'occupation du site.

Pour plus de détails, voir "la Gueule Ouverte - Combat non Violent".

Tous ceux et celles qui projettent d'aller à Malville ou qui simplement se posent des questions sur l'action de cet été sont invités à venir en discuter

→ MERCREDI 15 JUIN
20 h 30
A LA M. J. E. P.

SAINTE-NAZAIRE

Deux actions sont en cours, qui demandent la participation du plus grand nombre possible :

- L'action "refus 15 % E.D.F." s'amplifie : des nouveaux venus au comité ayant reçu leur facture d'électricité refusent d'en payer 15 %.

Pour être efficace et avoir le maximum d'impact politique, ce refus doit d'être tendre encore dans toute la région, au plus grand nombre possible.

L'avantage de cette action, c'est que tout le monde ayant un compteur E.D.F., tout le monde peut y participer !

- Le groupement Foncier Agricole du Pellerin

Vous savez (ou vous ne savez pas) que pour freiner E.D.F. dans ses projets de centrale nucléaire au Pellerin, un Groupement Foncier Agricole a été récemment créé.

Il a pour but d'acquérir des terrains agricoles sur le site envisagé.

Pour cela, il lui faut des sous (toujours des sous !). Alors, si vous avez des économies à placer.....

Les parts sont normalement de 100 F. Mais si on est fauché, on peut toujours s'associer avec des copains, non ?

RAPPEL

Points de vente A.P.L. à St-Nazaire :

- 10, Avenue de La République
- 53, Bd de La Libération
- 5, Rue de Trignac
- Centre Commercial de Kerlédé
- Centre Commercial de Tréballe
- Librairie de Rond-Point.
- Boulevard Laënnec.

LE COLLECTIF SE RÉUNIT TOUS
LES JEUDIS A 18 H 30 CHEZ
J. PÉPIN - 6, RUE ROGER SALENGRO
TÉL. 22.22.86.

ATTENTION : Vu l'abondance du numéro, pas de sommaire cette semaine, calendrier page 2 .

LAIT : texte n° 1

I Depuis plusieurs mois, toute une recherche, sur le lait, s'est faite dans le Mouvement (nombreuses réunions, plusieurs dossiers).

Un accord très large se réalise sur toutes les revendications que nous pouvons opposer aux différentes primes que nous imposent les entreprises.

Accord aussi, sur l'analyse de la politique laitière mise en place par les pouvoirs publics et les transformateurs :

- sous-paiement du lait ;
- paiement différent en faveur des gros ;
- élimination ;
- sélection des producteurs.

Par contre, des difficultés apparaissent lorsque nous voulons déterminer une revendication de prix et de litrage.

S'opposent actuellement deux revendications quantitatives : 1 000 litres et 4 000 litres par mois.

Apparemment, depuis ces dernières semaines, le mouvement semble s'orienter vers la revendication des "1 000 litres par mois au prix de revient".

Cela grâce à l'impulsion de militants ayant élaboré cette revendication. Mais pas forcément dans des groupes à l'intérieur de P. T.

Le débat que cela provoque est de première importance pour le mouvement.

Il dépasse de loin le seul problème lait.

C'est pour cela que nous voulons dire pourquoi nous sommes favorables à un quantum assurant un revenu minimum aux producteurs.

II POURQUOI 4 000 L MOIS, 50 000 L AN ?

- Un producteur de 50 000 l est un petit producteur. Celui qui fait moins de 30 000 l an a souvent une autre production.

- Dans la période que nous vivons ce litrage correspond assez à ce qu'un paysan non modernisé peut produire (15 vaches). Ce qui la rend crédible : 67 % des producteurs livrent entre 10 000 l et 60 000 l/an, et la met nettement en opposition aux thèmes modernistes (délégués CANA favorables à un quantum 150 000 l par an).

- Il est normal de revendiquer un revenu garanti pour une telle production.

- Cela élimine aussi le besoin de demander une garantie pour les litrages au-dessus (comme cela apparaissait en L-A).

- L'élimination des producteurs : c'est ceux qui arrêtent de faire du lait.

Mais, c'est aussi les jeunes qui ne s'installent pas. Quand un jeune s'installe, il a pour objectif ou plutôt impératif, 20 à 25 vaches à 4 000 - 4 500 l (à témoin, la grande majorité d'entre nous).

- Le pouvoir base toute sa politique sur le développement d'un petit nombre de paysans très modernisés, très productifs.

Ses normes n'ont rien de commun avec les 50 000 l qui à la limite peuvent être un contre-poids, une autre démarche opposée au productivisme.

- Nous sommes conscients de la difficulté d'aboutir sur une telle revendication. Mais cette difficulté n'est pas nouvelle et pas plus grande que 1 000 l par mois.

- Les concessions dans la lutte peuvent se faire sur les prix plutôt que sur le litrage.

Ce qui revient au même, sauf que l'objectif Quantum est affirmé et l'orientation de la défense des paysans, différente.

III POUR QUELLE STRATEGIE ?

La phase de recherche, d'information bat son plein et ce depuis plusieurs mois, pour certains. Mais cela ne saurait durer.

Il nous faut poser la question de l'objectif à moyen terme de l'action lait que nous menons.

Rester dans une phase d'information d'animation politique, de mobilisation apparente (mais sans action) ?

Ou, déboucher sur des actions de masse qui peuvent faire aboutir nos revendications.

P. T. doit enclancher cette dernière phase. Un syndicat de classe, au rôle différent d'un parti politique, doit permettre aux petits et moyens paysans :

- de lutter effectivement contre l'exploiteur ;

- d'arracher au capitalisme la part maximum qui doit revenir au travailleur ;

- de créer une pratique, une habitude de lutte et ne pas endormir les gens

dans les perspectives électorales. De ce fait, utiliser les situations conflictuelles que crée le capitalisme.

Mais, pour cela, il nous semble nécessaire de voir comment et avec qui nous le ferons.

A moins que nous méconnaissions la force de P. T. nous pensons que dès aujourd'hui, nous avons à poser la question des alliances ponctuelles.

Sans une action large et coordonnée entre régions, il n'y aura pas de luttes sur le lait qui aboutissent.

Et pour nous, Paysans Travailleurs seul, ne peut le réaliser actuellement.

Après avoir défini des revendications claires, précises et un minimum de stratégie, il nous paraît possible d'envisager une action commune avec la "coordination de gauche" voire d'autres groupes pour certaines régions.

Mais, sur ce point, le débat n'est pas très ouvert dans le mouvement.

Peut-être avons-nous à attendre une clarification du mouvement vis à vis de la "coordination de gauche" et clarification d'elle-même aussi, avant d'engager quelque action que ce soit.

Mais, il faut voir qu'il est sans doute possible de conduire (vers l'automne) une réelle bagarre laitière.

- la restructuration des entreprises amène une élimination encore plus rapide.

- Le prix de base baisse sensiblement en comparaison au prix de revient.

- Une réaction très sensible du milieu se perçoit face à toutes les primes qui se mettent en place.

Voilà les éléments que nous voulions verser dans ce débat.

Car, nous ne souhaitons pas qu'une orientation du mouvement se prenne avant que les divergences apparaissent.

Divergences motivées par les différences de stratégie politiques des uns et des autres :

- différences d'analyses des forces politiques de gauche ;
- et peut-être aussi différences d'analyses des forces révolutionnaires dans le monde paysan.

En souhaitant ne pas avoir ajouté à la nébuleuse du débat mais au contraire....

Un groupe de Paysans Travailleurs (Vendée
Maine et Loire, Loire-Atlantique).

Le deuxième texte fait pour préparer l'A.G. sera dans le prochain A.P.L.

DATE DE L'A.G.
Vendredi 24 Juin - 10h30
F. J. T.

PROCHAIN COLLECTIF:
Jeudi 16 JUIN - soir.

12 Juin: Pique. Nique de Solidarité avec les salariés de l'agriculture - Chambre - Noir breuil - Petit Mars

19 Juin: Pique. Nique Cheix

3 Juin: Journée Agri-7 à la Beaujoire.
Avec Auguste Grit...

Pan solidarité avec les grévistes de la Chambre, les salariés Fdsea (CFDT) et l'animateur P.T. sont en grève administrative.

SEQUESTRATION

A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

La grève des salariés de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, à Nantes, est remarquable à plus d'un titre.

Grève totale à 80 % du personnel (300 environ), elle a démarré en s'appuyant sur la journée d'action du 24 mai.

Le lendemain, l'ensemble des administrateurs étaient séquestrés, de 12 H 30 à 19 H00.

La grève continue toute la semaine, et peut s'étendre dans la région :

séquestration des administrateurs en Maine et Loire et dans le Morbihan vendredi.

Les revendications, comme l'indiquent les vastes inscriptions à la peinture blanche, sur la rue des Hauts Pavés, vont directement contre le Plan Barre : 300,00 F. d'augmentation pour tous, pas de salaire inférieur à 2 200,00F.

Il n'y a qu'un seul syndicat, la SATPA-CFDT, très implanté à la Chambre.

QU'EST-CE QUE LA CHAMBRE ?

Un organisme sous contrôle d'Etat, dotée de moyens financiers importants, qui concentre l'ensemble des services ayant trait au développement agricole..

Ces services se sont fortement développés depuis quelques années, puisqu'on compte en France, 350 000 salariés du secteur "para-agricole" qui comprend aussi les coopératives, le Crédit Agricole etc... pour 450 000 salariés agricoles d'exploitation (ouvriers agricoles) et Un million et demi d'agriculteurs environ.

Depuis l'année dernière, le bureau de la Chambre d'Agriculture en Loire-Atlantique est géré par une majorité de gauche, de tendance socialiste (P.S.) issue de la F.D.S.E.A.

Le Président, Henri Baron, militant P.S. dans la région de Cha-teaubriant, est un ancien secrétaire général F.D.S.E.A.

Les militants F.D.S.E.A. qui, administrateurs à la Chambre, se sont ainsi retrouvés séquestrés comme "patrons de gauche" ont refusé l'aide de la police.

Vers 17 H en effet, le 25 mai, un commissaire de police et 4 inspecteurs se sont présentés.

MERCREDI 1er JUIN

"Nous aurons toute la mort pour dormir" film sur le Sahara 20 H 30 Bernardières (voir page 21).

JEUDI 2 JUIN

Réunion d'Amnesty International 15 bis Place Edouard Normand à 20 H 30.

VENDREDI 3 JUIN

Montage diapo et débat sur l'Albanie avec la collaboration des A.A.F.A. au Foyer des Jeunes du Petit Chantilly rue Goupil 20 H 30.

SAMEDI 4 JUIN

- "Comment Yu Kong déplaça les montagnes" débat des AFC - 14 H 30 au Concorde.
- Mortagne sur Sèvre : Le Théâtre Equivoque" (voir page 22).

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUIN

- Fête du P.S.U. à Paris (voir page 10).
- Week-end du Centre Protestant de l'Ouest "Les assurances" (79370 CELLES SUR BELLE).

MARDI 14 JUIN

"Certifié exact" ; film sur le chômage et débat au Foyer des Jeunes du Petit Chantilly à 20 H 30.

MERCREDI 22 JUIN

Assemblée Générale de l'A.P.L.

CALENDRIER

quelques administrateurs

êtes-vous séquestrés? non

Récit d'une salariée

"Les administrateurs suspendent leur mandat.

"Ils se disent coincés entre les revendications du Ministère, qui exige d'eux qu'ils révisent en baisse leur budget, en rognant sur les salaires, et les nôtres.

" Mais, quand ils ont eu besoin de trésorerie exceptionnelle, pour financer l'opération paille par exemple, ils se sont débrouillés pour trouver de l'argent au Crédit Agricole (...)

"Ils nous ont dit : "on ne veut pas de votre pain", nous leur avons dit : "c'est le pain de tous les travailleurs".... ils n'ont donc pas mangé...

"Quand les flics sont venus, ils ont dit que ce n'était pas eux qui les avaient appelés.

"Le flic a dit : êtes-vous séquestrés ?" "Non", a dit le Président (en fait, ça durait depuis 5 heures).

"Dans un coin, les plus à droite des administrateurs, disaient en douce : "Pas séquestrés, pas séquestrés... façon de dire".

"Les flics sont partis (...)
En fin de journée, ils ont tenté une sortie en force, que nous avons bloquée.

"Les plus mordus pour une sortie en force étaient Morille, Bureau, Lemasson, Ferré et Rialland".



Raphaël RIALLAND

C'est lui qui représente le mieux la droite capitaliste et moderniste à la Chambre d'Agriculture.

Ancien aide familial sur l'exploitation de ses parents, à son mariage, il rentre dans une entreprise - Dubigeon ? - devient délégué syndical CFTC.

Puis, il prend une ferme à Saint Herblain. Est élu Président de la FDSEA, puis Président de la Chambre d'Agriculture.

' Battu par Baron, et le P.S. aux dernières élections, il fait partie de la minorité de droite de la Chambre.

Il a traité les salariés en grève de "fâinéants".

Très influant au niveau national, c'est lui qui, avec Auguste Grit, Président de la FNSEA, et Ariaux (Pays de Loire) a pondu le projet Horizon 80. **HORIZON 80**

Selon ce projet, tout le développement agricole serait confié aux Industries agro-alimentaires, aux coopératives, au Crédit Agricole, au syndicalisme officiel FNSEA.

Cette sorte de privatisation, qui déjà commence à se mettre en place, entraîne des suppressions d'emploi d'emplois dans les Chambre d'Agriculture.

Pour les paysans, l'orientation du développement, qui déjà s'adresse à une minorité, à une élite, serait accentué.

Le refus d'augmenter les salaires à la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, la plus grosse de France, réputée contestataire, s'inscrit dans ce projet et le Plan Barre est un prétexte : l'objectif est de décourager les salariés.

A preuve : les autres organismes agricoles ont augmenté leurs salaires davantage que la Chambre depuis un an.

Correspondant A.P.L.

Rialland nous crache dessus !

"Nous étions avec les copains derrière la barrière que voulaient bousculer les patrons.

"On passera" qu'ils disaient, "tous les moyens sont bons", en nous tapant sur les mains.

On force la poignée chacun de son côté. "On passera" qu'ils répètent - "fascistes" crient les copains.

"Fou de rage Rialland nous crache dessus, force toujours la poignée.

Manque de pot, la poignée lâche de leur côté... Rialland sur le cul, encore plus de rage.

Les FDSEA présents, pendant ce temps, restaient derrière sans broncher : Albert Gravouil, Simon Durand, Prosper Menet.

Avec qui sont-ils ? En tout cas, ils étaient de l'autre côté de la barrière toute la journée!

Récit d'un groupe de salariés.

tion des travailleurs des villes et des campagnes, cautionnent, de fait, la politique antisociale du Plan Barre.

C'est pourquoi, nous avons décidé lors de l'assemblée générale du 24 mai

LA GREVE JUSQU'A SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS.

TROP PAYÉS ???

Chiffres

A la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, les plus bas salaires - sténodactylo ou employé de bureau, à l'embauche - sont à 150 points, au coefficient 11,78.

Ce qui donne, dans l'horaire actuel, 1 740,00 francs brut, environ 1 600 net.

Un peu plus haut dans la hiérarchie des salaires, les secrétaires, contrôleurs laitiers, contrôleurs de croissance sont à 170 points à l'embauche, soit 2 002,60 F. brut, environ 1 860,00 F. net.

La hiérarchie des salaires continue avec les techniciens, chefs de service etc...

Augmentation 1976/77

C.A.N.A. (coopérative d'Ancenis)

avril 1976 : 5 %, + 7 % pour les bas salaires ;

juin 1976 : 2 % + 2,4 % pour les bas salaires ;

octobre : 3 %

décembre : régularisation trois indices INSEE, CFDT, UDAF.

avril 1977 : 3,25 %

M.S.A. (Mutualité Agricole)

1976 : 9,9 %

avril 77 : 1,5 %

LES REVENDICATIONS

Tract CFDT - Mai 77.

- Les ~~salaires~~ salaires n'ont pas été augmentés depuis janvier 1976 (...)

- Au niveau national, le syndicat F.G.A. - C.F.D.T. maintient ses revendications :

• 11,6 % au 1er janvier 1977 pour assurer le maintien du pouvoir d'achat ;

• clause de sauvegarde (rattrapage automatique suivant l'augmentation du coût de la vie) ;

• salaire minimum à 2 200 F.

Les salariés des Chambres d'Agriculture de Bretagne et des Pays de Loire exigent à titre de mesure immédiate, un acompte de 300 F. par personne et par mois à partir du 1er janvier 1977.

Les responsables agricoles de Loire-Atlantique, malgré des déclarations apparemment opposées à l'explo-

F. D. S. E. A. 44 :

1976 : + 12 % JANVIER 77 : + 6 %

PAYSANS TRAVAILLEURS (un salarié)

1976 : 15 %

CHAMBRE D'AGRICULTURE

1er janvier 76 : 12,19 % (rattrapage pouvoir d'achat 1975 à partir des indices INSEE 73-74-75).

Depuis : rien.

UNE DURE JOURNÉE... ... POUR LES PATRONS

[Panneau d'Affichage Chambre -]

JOURNÉE DU 25 MAI

8 H : réception des arrivants aux portes.
Appel à la grève des salariés.
Contact avec les membres de la session (souvent amicaux...)

9 H : Proposition de H. Baron : 3,25 % au 1er janvier 77, échelonné de juin à aout suivant les salaires.

9 H 30 : Vote. Refus à l'unanimité de cette proposition.

10 H : Arrivée d'une délégation gréviste de la Sarthe. Ils restent toute la journée.

11 H 30 : Le bureau de la Chambre propose de porter une motion au Préfet où il informe que les membres de la Chambre suspendent temporairement leur mandat.

Proposition syndicale : oui, mais les membres de la session restent sur place en attendant la réponse du Préfet.
Pas d'accord sur ce point, le bureau exige une "libération inconditionnelle".

13 H 30 : Repas des salariés.

14 H 30 : Questions posées à la session :
. 1 : conséquence pratique de la suppression des mandats ;
. 2 : fausse augmentation des difficultés de trésorerie ;
. 3 : paiement des jours de grève.

Les membres refusent la nourriture "terrestre" qu'on leur propose.

Jusqu'à 16 H, les salariés attendent les résultats des discussions des membres de la session (qui lisent le journal ... ou s'amuseent).

16 H : Proposition syndicale à la session :
. 1 : Paiement des jours de grève ;
. 2 : Reprise de la proposition syndicale du matin (délégation chez le préfet) avec engagement de laisser partir les membres ;
. 3 : Communication de la motion patronale destinée au préfet.

16 H 15 : Réponse : "Pas d'informations suffisantes, (budget non revenu)" ;
"Trop tard, nous écrivons, nous n'avons pas d'ordre à recevoir de vous".

17 H : Vote sur la poursuite de l'action dans la soirée.

Forte minorité pour rester toute la nuit (65).

Préparation d'une motion où les salariés dénoncent la fausse position de gauche de leurs employeurs qui dans les faits cautionnent le plan Barre.

MOTION

« ils ne font que cautionner la droite »

Le 25 mai

Au terme d'une journée où les travailleurs ont exprimé plus que jamais leur détermination, l'organisation syndicale C.F.D.T. des salariés de la Maison de l'Agriculture :

1°) - Constate que les membres de la Chambre d'Agriculture, pris dans leur globalité, ont préféré pendant 7 heures refuser d'examiner sérieusement les propositions faites par l'assemblée des travailleurs ;

2°) - Condamne d'autant plus cette attitude que certains d'entre eux se réfèrent constamment dans les luttes paysannes, telles CHEIX EN RETZ, NOTRE DAME DES LANDES, MESANGER, SION LES MINES, à une philosophie dénonçant l'exploitation des travailleurs, et que d'autres encore, ne cachent pas leur sympathie pour l'avènement d'une société socialiste et auto-gestionnaire ;

3°) - Estime qu'en se cantonnant essentiellement à un rôle de gestionnaire, ils ne font que cautionner la droite →

réactionnaire, qui avec vigueur, défend l'ensemble de ses privilèges.

19 H : Les membres de la session filent à l'anglaise et se retrouvent bloqués dans le parking.

Vive altercation à la grille où les membres sont retenus jusqu'à ce que la motion soit lue.

19 H 30 : Réunion. Nettoyage (les affiches enlevées dans la nuit par le directeur Le Flour.)

À suivre
la semaine
prochaine.

La paye du lait baisse

COMMUNIQUÉ PAYSANS-TRAVAILLEURS

Les producteurs de lait du département ont reçu voici quelques jours, la paye de lait d'avril.

Non seulement la hausse de 2,62 % soit 2,25 centimes, applicable au 1er avril n'a pas été répercutée, mais le prix de base du lait a baissé de 3 à 4 centimes par litre, soit environ 3 %.

En réalité, on nous "vole" 5 à 6 centimes.

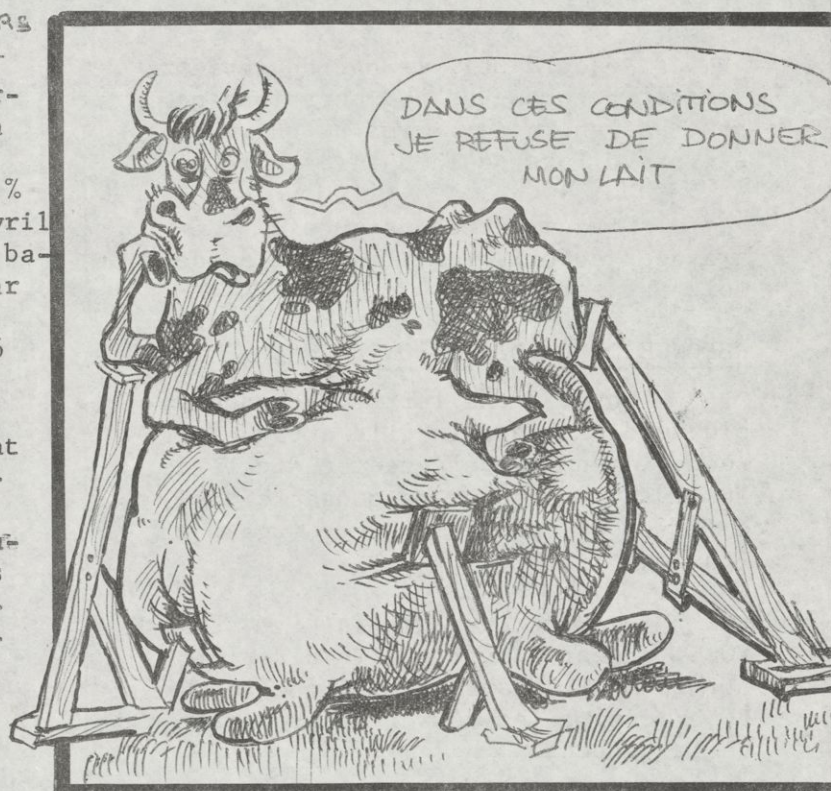
Les Paysans-Travailleurs dénoncent cette nouvelle accentuation de l'exploitation de notre travail.

Nous dénonçons également l'accroissement des disparités entre producteurs que les laiteries nous imposent en pénalisant plus lourdement les laits de qualité (cinq centimes de moins au lieu de quatre par rapport à la qualité A).

Les petits producteurs sont une fois de plus gravement touchés.

Nous ne pouvons tolérer que les laiteries, sous prétexte de péréquation été-hiver, et en profitant des périodes de gros travaux qui freinent l'action syndicale, continuent à sous-payer notre travail, tout en vendant les produits finis plus cher à la consommation.

Nous n'acceptons pas que les capitalistes privés ou coopératifs renouvellent ce mauvais coup pour la paye de mai, alors que la hausse décidée au



niveau européen applicable au 1er mai doit être de 3,52 %.

Petite et moyens paysans doivent se battre pour arracher une réelle garantie de leur revenu.

Le 26 mai 77 Paysans Travailleurs de Loire-Atlantique

RECORD :

Directeur
Général

dénonce la

déléguée syndicale

NOVEMBRE 76

Les employés de RECORD NORD sont en grève. Celle-ci durera plusieurs jours.

- Revendications : augmentation de salaire, c'est-à-dire le même salaire que dans les autres grandes surfaces de la Région.

- Un accord était intervenu, prévoyant une augmentation de salaire échelonnée sur un an (cf APL n° 155).

Aujourd'hui, le patron revient sur cet accord. Les augmentations ne sont pas en rapport avec ce qui avait été prévu lors de la dernière grève.

Devant cette attitude des débrayages surprise ont lieu une ou deux fois par semaine.

REPONSE DE LA DIRECTION :

Envoi d'une lettre à chaque employée dans laquelle elle attaque personnellement la déléguée syndicale de la CFDT, la rendant responsable des difficultés commerciales du magasin. (pas mal !).

Le Directeur général : M. LE PREVOST, entend ainsi jeté le discrédit sur la CFDT, d'autant plus que la CGT-FO a accepté les nouvelles propositions de la direction.

Correspondance APL

RECORD

route de vannes

St herblain, 20 mai 1977

madame,
mademoiselle,
monsieur

Pour compléter des informations qui ont pu vous être données par ailleurs, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après un certain nombre de renseignements : (...)

Suite à leur demande, j'ai reçu la CGT-FO et la CFDT.

Au cours de ces entretiens, j'ai confirmé les points suivants :

- Des organes de liaison, information, concertation, revendication existent dans l'Entreprise et fonctionnent normalement ; il s'agit notamment du Comité d'Entreprise, des délégués du personnel, des délégués syndicaux, des commissions paritaires.

De plus, les membres de l'encadrement assurent également une mission de liaison et d'information.

Les contacts que je peux avoir n'ont pas pour objet de me substituer à ces différentes instances.

- Les commissions paritaires se réunissent en mars et en septembre, spécialement pour examiner les révisions de salaires au 1er avril et au 1er octobre, en fonction de l'évolution du coût de la vie.

Une hausse intermédiaire des salaires est prévue pour le 1er juillet ; le taux de majoration fixé à l'époque à 1,50 % sera actualisé en tenant compte des derniers indices des prix connus début juillet.

- La proposition de révision du niveau des salaires en 77 et 78 qui a été faite, reste valable. Rappelons qu'elle consiste à partager entre l'entreprise et le personnel l'amélioration constatée sur un indice simple : le chiffre d'affaires,

.../...

moyen par heure de salaire payée ; la base de référence étant 1976.

- De même, la possibilité qui a été offerte de prendre quatre jours de congés supplémentaires en dehors de la période d'été est maintenue.

Madame X. ayant diffusé un tract indiquant que le personnel avait refusé cette possibilité, une proposition individuelle sera faite à chaque employée.

La prime de vacances a été doublée et portée à 300 F.

Spécialement à Madame X., j'ai indiqué que :

- Certaines tolérances portant notamment sur les horaires, les afficha-

ges, les réunions ne seront plus admises et que nous nous en tiendrons à l'application des textes réglementaires.

- Certaines de ses activités et de ses déclarations ne relevaient pas de la revendication, mais de la provocation.

- La situation du magasin, sur le plan commercial, était gravement compromise et qu'il convenait qu'elle prenne conscience de ses responsabilités dans ce domaine.

En espérant que ces renseignements vous seront utiles,

Je vous prie de croire.....

H. LE PREVOST
Directeur Général

INDICE INSEE, INDICE TRUQUÉ

Ce mot d'ordre, nous l'entendons de plus en plus souvent dans les manifs, et il devient clair pour tout le monde que l'indice INSEE n'est qu'un indice truqué au service des patrons et du pouvoir pour justifier la baisse du pouvoir d'achat.

Le syndicat de l'INSEE-CFDT vient de sortir une brochure "Pour combattre l'indice des prix", et qui nous donne effectivement toutes les ficelles du truquage de cet indice.

L'effet-qualité : quand l'indice INSEE détermine la hausse des prix

Les relevés de prix se font à intervalles réguliers. Ce relevé devient difficile quand les produits changent, ce qui arrive très souvent.

Par exemple en décembre 76, on

trouve un frigo de 100 l à 1 000 F. En janvier, on ne trouve plus ce frigo, mais un autre de 100 l à 1 200 F avec le dégivrage automatique. Pour le consommateur, cela fera bien une hausse de 200 F, n'étant pas libre d'acheter l'ancien qui a disparu.

Et bien, dans l'indice, cette hausse de 200 F ne sera prise en compte que pour 50 ou 100 F ; le reste est mis sur le compte d'une "amélioration de la qualité" (dégivrage automatique !), et donc n'entre pas dans la hausse.

Or, tout le monde sait bien aujourd'hui qu'en fait "d'amélioration de la qualité", les patrons nous imposent des gadgets inutiles et une diminution de la qualité (tôles moins épaisses, consommation accrue de courant) pour augmenter leurs profits.

.../...

En plus, les riches et les pauvres ne perçoivent pas la qualité de la même manière :

pour un travailleur, pour un vieux sans ressource, un "bon aliment" est un aliment qui nourrit bien, alors que pour le PDG, un bon aliment sera celui qui ne fait pas grossir.

Ainsi, le lait écrémé est un bon aliment pour le PDG, mais c'est une diminution de qualité pour le travailleur.

On le voit, la qualité n'est pas neutre. !

BEAUCOUP DE DÉPENSES
NE SONT PAS PRISES EN COMPTE
DANS L'INDICE !

C'est notamment le cas des achats d'occasion, des impôts directs de la vignette, des frais de crédit, des frais de garde des enfants, des primes d'assurances, des frais d'hospitalisation, etc...

Or, nous savons tous, pour les petits budgets, l'importance de ces dépenses, et donc l'importance qu'ont leurs augmentations sur le pouvoir d'achat des travailleurs.

La non-prise en compte de ces dépenses permet d'ailleurs au pouvoir, d'augmenter le cout de la vie sans faire bouger l'indice.

Rappelons les dernières grosses augmentations : Impôt-sécheresse, 43 % de hausse sur la vignette pour les petits véhicules, + 0,7 % d'augmentation des cotisations de sécurité sociale, renchérissement du coût du crédit.....

En fait, c'est toute une politique de l'indice qui est mise en oeuvre.

LE GRAND TRUCAGE :
LES PONDERATIONS,
OU LA MAGIE DU CALCUL

EXEMPLE

Vous gagnez 2 400 F par mois et vous avez un loyer de 600 F.

Le loyer augmente, mettons de 5 %, donc passe à 630 F.

Mais comme votre loyer représente 25 % de votre salaire, cette hausse de 5 %

de votre loyer représente :

$$\frac{25}{100} \times \frac{5}{100} = 1,25 \% \text{ de baisse}$$

de votre pouvoir d'achat.

Pour calculer l'indice des prix, l'INSEE utilise donc des pondérations pour les dépenses prises en compte dans l'indice, c'est-à-dire détermine la part exacte de ces dépenses dans votre budget, et c'est là que commence le grand truquage !

Tout d'abord, l'enquête (dite de consommation des ménages) qui fixe les parts de ces dépenses, date de 1972 !

Deuxièmement, cette enquête est faite sur l'ensemble des ménages français, toutes catégories confondues.

C'est comme cela, que pour l'INSEE le loyer représente en moyenne 7,58 % (!!!) de votre salaire ! On croit rêver !

C'est ainsi que toutes les hausses de loyer sont systématiquement minimisées dans l'indice INSEE par le jeu des pondérations.

Cet indice, comme peut le voir, ne représente en rien la hausse du cout de la vie pour les travailleurs !

Quelques pondérations 77 :
alimentation et boissons : 28 %, habillement et textile : 10 %, transport public : 2 %...

QUAND L'INDICE --
-- PART EN VACANCES

Quand un point de vente où se fait des relevés de prix est fermé, l'INSEE reprend les prix observés le mois précédent. C'est ce qui se passe pendant les mois de juillet et aout, où la majorité des commerçants des villes sont fermés.

Donc pendant, deux mois, l'indice INSEE ne constate pratiquement pas d'augmentation sur les produits. Ce qui conduit à être complètement la scandaleuse hausse des prix qui est faite dans les lieux de vacances !

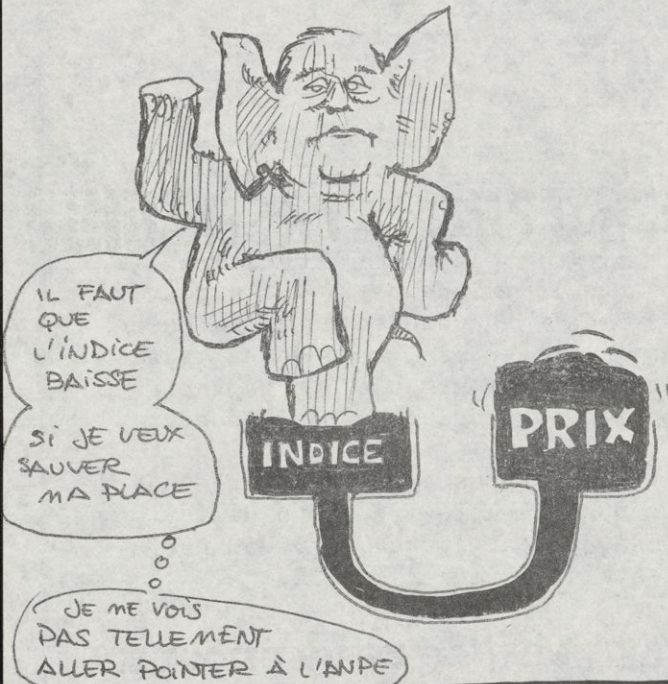
Ainsi, pour l'INSEE, le budget vacances est quasiment un budget normal ! Quel travailleur est du même avis ?...

.../...

"Indice INSEE, Indice truqué !"

Cela serait marrant si cet indice ne servait pas de base dans toutes les négociations salariales, tant avec le patronat qu'avec le gouvernement !

extrait d'une brochure
CFDF INSEE



FÊTE du PSU

4 et 5 JUIN 1977

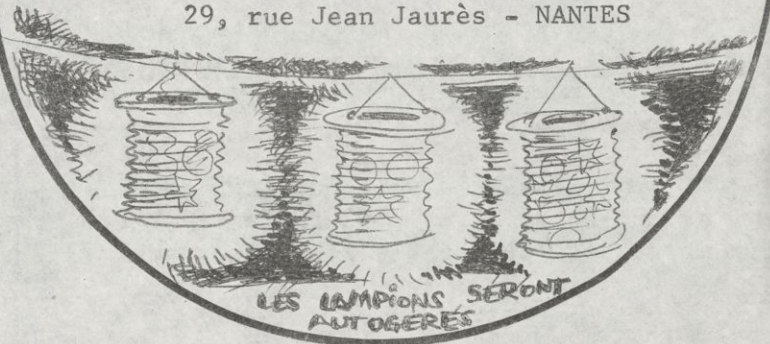
PARC DE LA COURNEUVE

DEPART EN CAR DE NANTES

Samedi 4 JUIN à 6 H 30 ;
Place VIARME

Renseignements et inscriptions :

LIBRAIRIE 71
29, rue Jean Jaurès - NANTES



PETITE ANECDOTE EN PASSANT...

Y'a des gens qui nous envoient du courrier.

MERCI.

Nous aimerions bien en discuter avec eux - Le vendredi soir à 21 H : réunion et discussion des textes du prochain numéro - 12 bis rue de l'Industrie.

D'autre part, nous nous refusons à publier des textes dont Le Collectif ne connaît pas la provenance.

A.P.L.



le pellerin

enquête d'utilité publique

Mardi matin, 31 mai, doit s'ouvrir l'enquête d'utilité publique dans les 12 communes avoisinant le PELLERIN, LA MONTAGNE, ST JEAN DE BOISEAU, VUE, BRAINS, BOUAYE, ROUANS, COUERON, ST ETIENNE DE MONTLUC.

Toutes ces communes ont brûlé l'annonce de l'enquête d'utilité publique.

Vendredi soir, les maires des 12 communes se réunissaient pour discuter de leurs positions à venir.

Les 12 maires se sont engagés à refuser de signer l'ouverture d'enquête. Cependant, seuls deux maires : CHEIX et LE PELLERIN, se sont engagés dans des positions fermes pour refuser l'enquête.

Donc, mardi matin le sous-préfet doit revenir pour déposer les enquêtes en mairie avec des remplaçants pour les maires récalcitrants.

Il semble donc que les enquêtes seront accueillies différemment par les maires et leur population, mardi matin.

à suivre...

LA PROPAGANDE edf

En attendant, les habitants des communes concernées par l'enquête d'utilité publique sont largement soumis à la propagande d'EDF. Chaque famille recevant de "copieuses" "informations" envoyées par la Région équipement de TOURS au sujet de la Centrale prévue au PELLERIN.

Tout d'abord, une lettre d'introduction à propos de l'enquête.

question EDF : EDF tiendra-t-il compte des observations faites par la population?

réponse EDF : La loi oblige EDF à tenir compte des informations formulées par la population lors de l'enquête d'utilité publique ; le projet peut ainsi être modifié ; il pourrait même être annulé si

son utilité publique ne pouvait être démontrée.

E.D.F. souhaite... que la concertation soit réelle !!!

A tout hasard, pour ceux qui le désirent : "E.D.F. s'engage à informer toutes les personnes intéressées de façon complète et scrupuleusement exacte.

Pour toutes questions :
E.D.F. Service Information
B.P. 793
44030 NANTES CEDEX

EDF-INFORMATIONS

Dès le printemps 1973, le gouvernement français annonce sa décision de réaliser un important programme de centrales nucléaires ayant pour objet de garantir la diversification des sources d'énergie...

A ce propos, il est intéressant de rappeler que le nucléaire a été décidé en 74 juste avant la mort de Pompidou par le ministre des armées, MESMER.

■ L'INDEPENDANCE ENERGETIQUE ■

"Le nucléaire est la seule façon de diminuer notre dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger et de réduire le coût des importations (cf : pétrole)."

Actuellement la France possède très peu d'uranium et va très vite dépendre du Gabon. Où est donc la différence qu'EDF prétend d'avec le pétrole ?

D'autre part, les centrales nucléaires nouvellement construites nécessiteront de l'uranium enrichi qui nous est fourni par les U.S.A.

La seule usine d'enrichissement d'Uranium en France sera opérationnelle vers 1985 ou 87 s'il n'y a pas de retard et elle sera très vite insuffisante.

.../...

■ Mais puisque je vous dis que les écologistes veulent la mort des agriculteurs !!!

"Si la centrale de 5 200 MW projetée au PELLERIN était une centrale solaire, les terrains nécessaires occuperaient actuellement au minimum 30 000 ha soit une superficie 100 fois supérieure à celle requise par la centrale nucléaire.

Les trois grands principes EDF /

- Centralisation,
- Centralisation veut dire rentabilité,
- l'énergie unique (à tout nucléaire, il oppose tout solaire).

RAPPEL POUR 1976, BUDGET RECHERCHE pour le nucléaire..... 1 250 millions AF

Budget RECHERCHE ENERGIE NOUVELLE..... 25 millions NF

■ L'EDF AVOUE :

"Il convient en outre de préciser que le courant électrique se transporte mal sur de longues distances, (pertes très importantes dans les lignes). L'augmentation des puissances demandées ne permet pas même si on le pouvait d'importer des quantités massives d'électricité de l'étranger ou d'autres régions."

Les bruits courraient pourtant que LE PELLERIN ravitaillerait un peu PARIS... des fuites sans doute !

■ LA PERLE AUX PÊCHEURS

EDF : Y-a-t-il un risque de voir la civelle disparaître de la Loire ?

Réponse EDF :
NON.

le léger échauffement des eaux de la Loire (½ degré) est au contraire favorable à la civelle du fait de l'élévation de la température des eaux.

Ca, c'est de la science, les amis !

Correspondance A.P.L.

Le CRIN (Comité régional d'information nucléaire) de NANTES s'adresse à diverses organisations syndicales et politiques, pour mettre au point le lancement d'une pétition commune sur NANTES, contre la déclaration d'utilité publique de la Centrale Nucléaire DU PELLERIN.

Il les convie à une réunion le
MARDI 31 MAI à 20 H 30

A la Fraternité Protestante,
29, rue A. Duchaffault - NANTES.

AUTO 15% REDUCTIONS

Au mois de mars, l'EDF augmentait ses tarifs de 15 % pour financer son programme nucléaire.

Le mouvement a été lancé par la coordination des comités Malville pour s'opposer à la construction du surrégénérateur et des autres centrales (c'est de désobéissance civile et de légitime défense).

En France, plus de 2 000 personnes font l'autoréduction, plus de 40 Groupes sont organisés.

ADRESSE CENTRALE A NANTES : 37, rue des Rochettes.

ADRESSE DES QUARTIERS :

GARE : 50, rue Maréchal Joffre (M. HUCHET)

CENTRE : 22, quai Barbusse (M. ENGELBERT)

NORD : 152, rue Félix Vincent (M. PROUTEAU)
Tél. 76.44.72.

BOURDERIES - BELLEVUE :

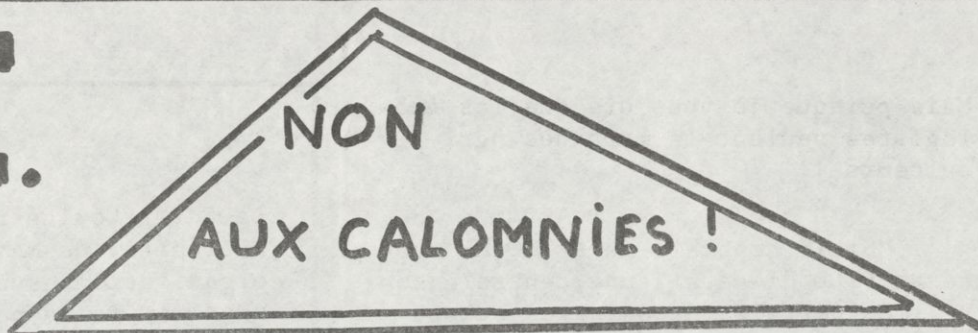
48, rue ville aux Bois (M. ROLLO)

BREIL-MALVILLE : 10, Bd de Longchamp
(M. TRELOHAN).

SAINT HERBLAIN : 3, rue Nicolas Poussin
(M. GUILLOUX).

C.A.E.

Educateurs



Six mois après leur licenciement, les salariés des Centre d'Action Educatif subissent encore les conséquences du conflit qui les a opposé à leur conseil d'administration.

Il faut rappeler qu'après une intervention autoritaire du préfet et du conseil général bloquant les subventions l'association avait été mise en règlement judiciaire et le personnel licencié collectivement par un syndic le 18 novembre 1976.

Priorité de réembauche

Depuis, les salariés sont au chômage économique et touchent 90 % de leurs salaires. Aucune faute professionnelle n'étant retenue contre eux, les salariés disposent d'une priorité de réembauche d'un an dans tous les organismes, ayant des activités similaires à celles pratiquées par les C.A.E.

P. J.

Des événements récents tendent à prouver que le Préfet et le Conseil Général ne tiennent pas à ce que cette priorité de réembauche puisse s'exercer.

En effet, au moment où le Conseil général décide de la reprise des activités de prévention sur Nantes. Quatre ex-salariés des C.A.E. sont interpellés par la police judiciaire. Celle-ci agissant sur commission rogatoire perquisitionne au domicile des personnes interrogées. Deux d'entre elles verront même leur garde à vue prolongée au point de passer une nuit au dépôt. A la suite de leur interrogatoire portant principalement sur l'organisation financière des camps de vacances, aucune charge n'a été retenue contre eux, mais l'enquête suit son cours.

Déjà, le 23 novembre 76, afin de s'opposer à toute une campagne de dénigrement portant sur le travail des éducateurs, les salaires et l'utilisation des fonds, les travailleurs des C.A.E. avaient organisé une journée "porte-

ouvertes" au siège de l'association pour présenter les salaires et les budgets de fonctionnement.

Enquête de police

L'enquête de police déclenchée par le préfet pour "abus de confiance, complicité, vol, recel" au préjudice des C.A.E. vise de nouveau à jeter le discrédit sur les anciens salariés des C.A.E. puisque ceux-ci n'ont jamais eu connaissance de la "Disparition importante des biens des C.A.E." qui sert de motif au préfet pour déposer plainte.

Sur ce point, c'est au syndic chargé de l'affaire de rendre compte des biens repris aux C.A.E.

C'est pourquoi l'intersyndicale CGT-CFDT du personnel, les syndicats départementaux CFDT (santé, services sociaux), et CGT (enfance inadaptée) ainsi que les Unions locales CGT et CFDT tiennent à dénoncer publiquement ce procédé qui laisse croire par ailleurs que salariés et patrons ont été traités de la même façon alors que seuls les premiers ont été perquisitionnés et gardés à vue.

Garde à vue

Les organisations syndicales protestent énergiquement contre le grave préjudice moral subi par les travailleurs (perquisition, garde à vue, examen des comptabilités personnelles).

Elles exigent que ces manoeuvres qui mettent en doute la bonne foi et l'honnêteté des travailleurs cessent. Que ceux-ci puissent faire valoir leur droit au travail dans tous les organismes de prévention qui seront mis en place.

Pour cela, l'intersyndicale des C.A.E. exige que l'enquête soit rendue publique au plus vite afin de couper court à une quelconque campagne calomnieuse qui servirait de prétexte à repousser une fois encore la reprise des activités de prévention sur Nantes.

Intersyndicale CGT-CFDT

LES M.A. EN LUTTE POUR LEUR TITULARISATION N'ATTENDRONT PAS LA RENTRÉE

Depuis plusieurs mois, ça bouge chez les M. A.

Un rassemblement national a eu lieu en mars, regroupant 2 000 M. A. suivi d'une grève le 16 mars à l'initiative du "comité unitaire à la base" (largement noyauté par les adhérents de F.U.O., tendance minoritaire du S.N.E.S) - grève qui a été appuyée localement par le S.G.E.N et l'Ecole Emancipée.

MERCREDI 25 MAI

Une nouvelle manifestation nationale a rassemblé plus de 2 500 M. A. - M.I.S.E (maitre auxiliaire, maitre d'internat, surveillant d'externat) et autres non-titulaires.

Les directions parisiennes du S.N.E.S et de la F.E.N ont refusé tout soutien aux M.A. alors même qu'ils étaient matraqués par les flics de Haby, Giscard, Barre, qui empêchaient toute entrée au Ministère de l'Education Nationale.

Le pouvoir Haby, Giscard, Barre, a montré une fois de plus son refus de toute négociation sur la question minimum des garanties de réemploi de tous les M. A. pour la rentrée. Objectif minimum pour assurer les conditions d'une titularisation de tous les non-titulaires en poste. (titularisation sans condition).
Il faut souligner que le P.C et le P.S qui contrôlent les appareils syndicaux (S.N.E.S, F.E.N, C.G.T principalement) cautionnent et renforcent la politique d' Haby en disant :
" Rien n'est possible aujourd'hui... ! tout le sera demain ! après les élections, faites-nous confiance ! "

A CELA LES M. A. REPONDENT :

"Ne faisons confiance qu'à nos luttes, c'est dès aujourd'hui qu'il faut se battre dans les lycées !"

- 1) - Pour les garanties de réemploi immédiate ;
- 2) - Pour la titularisation sans condition de tous les auxilliaires ;

3) - Contre toute suppression de poste.

Dès Jeudi et Vendredi, un certain nombre de lycées sont partis en grève.

La perspective aujourd'hui est de gagner sur la question des garanties écrites de réemploi de tous les M. A. pour la rentrée ; et de refuser toute suppression de poste.

Affaire à suivre donc, puisqu'un certain nombre de lycées sont prêts à se mettre en grève illimitée (reconductible chaque jour) dès mardi prochain.

P. S. : un rassemblement a eu lieu vendredi matin devant le rectorat regroupant une trentaine de M. A. qui représentaient les délégations des lycées en grève jeudi et vendredi (polyvalent de Rezé, les Bourdonnières, Paimboeuf, pour Nantes Renaudeau Europe, Colbert pour Cholet, Chevrollières pour Angers, CES de Gennes sur Loire etc....)

Correspondant A.P.L.

ANGERS: SUPPRESSIONS de POSTE, .. GRÈVE AUC.E.T.

Au C.E.T. de la ZUP Nord à Angers, le recteur a décidé la suppression d'un poste de mécanique générale.

Il y a trois autres suppressions de postes dans le département : Segrè, Saumur, Chevrollier.

Un poste supprimé, c'est un auxilliaire licencié (car même si c'est un titulaire qui est sur le poste, il ira prendre ailleurs la place d'un auxilliaire).

Pourquoi cette suppression ?

D'après le recteur, "les élèves de mécanique générale auraient de trop bonnes conditions de travail et de sécurité", les groupes d'atelier sont actuellement théoriquement de 12 mais quelquefois de 8 ou 9 et le Recteur entend les faire passer tous à 12, voire plus.

La vraie raison, c'est que par le plan Barre, le Recteur veut faire des économies et faire payer la crise aux travailleurs et aux élèves de C.E.T.

La réforme Haby qui va être appliquée dans les C.E.T. à la rentrée 78, prévoit que les élèves ne pourront plus entrer dans les classes de C.A.P. en 3 ans, à la sortie de la 5^{ème}.

Il s'agit d'envoyer au travail des jeunes sans aucune qualification reconnues par les patrons.

Ce qui est prévu, c'est la transformation des C.A.P. en 2 ans, où l'on entre après la 3^{ème}, et à terme, le remplacement du C.A.P. par le B.E.P. (en 2 ans) ; mais pour beaucoup de

de jeunes, c'est l'embauche ou le chômage dès 16 ans (ou même avant) sans diplôme reconnu.

La réforme Haby entrainera de nouvelles suppressions de postes et, en agissant maintenant, nous montrons que nous n'acceptons pas plus la suppression de postes actuelle, que celles à venir.

Dès maintenant, au C.E.T. de la ZUP Nord, nous engageons l'action.

Vendredi 6 mai, l'assemblée générale du personnel et les sections syndicales (SGEN-CFDT, SNES-CGT, SNETAA FEN) dépose un préavis de grève.

Lundi 9 mai, le personnel à 100 % décide d'une grève de 24 heures re-conductible.

Mardi 10 mai, CET Segré en grève à 80 %, soutien CET Avrillé.

Nous entendons poursuivre notre action jusqu'à ce que nous obtenions l'engagement écrit et sans condition que le poste sera maintenu.

Nous invitons les autres établissements à se joindre à notre action, à populariser et à soutenir notre lutte.

A. G. de personnel.

NON AU CONTROLE PSYCHIATRIQUE des instituteurs remplaçants

L'Institut Départemental de l'Ecole Moderne
Pédagogie Freinet
Bois St Louis Bât. 5 A
Rue de la Patouillerie
44700 ORVAULT

**---
LÉTTRE
OUVERTE
---**

aux Psychiatres et Psychanalystes de la Loire-Atlantique

Nantes, le 24 mai 77

"Au cours de la réunion pédagogique organisée par l'Institut Départemental de l'Ecole Moderne, le mercredi 11 mai, les quatre-vingts enseignants présents ont pris fermement position contre l'examen psychiatrique, auquel sont soumis obligatoirement les instituteurs remplaçants de la Loire-Atlantique!"

"Il s'agit là d'une grave atteinte aux libertés individuelles et d'un éventuel renforcement de la pratique systématique du fichage (administratif, juridique, policier) que vous ne pouvez cautionner par votre participation ou votre silence.

"Au moment où ces examens commencent, nous redisons notre opposition à de telles pratiques qui relèvent de méthodes inquisitoriales et, nous pensons qu'il est nécessaire et urgent, que vous fassiez connaître publiquement votre position sur ce grave problème".



Liberation des marins emprisonnés !

■ LES FAITS

- Mardi 3 mai - 11 heures - arrestation sur l'ensemble des bases de Brest d'une dizaine de marins (dont 1 engagé).

- Interrogatoire intensif et prolongé pendant deux jours consécutifs jusqu'à 23 H 30, puis isolement total pendant eux autres jours (courrier bloqué, aucun contact avec personne).

- Chantage moral et affectif :
"vos parents sont vachement en boule contre vous" ;

"vos copains vous laissent tomber" ;

"de toutes façons, tous les autres ont avoué" (avoué quoi ?)

Mensonge classique de tout interrogatoire..

- mensonge aux familles et aux proches sur toute la ligne.

. courrier bloqué par les officiers du C.F.M. ;

. visites promises... et bloquées ;

. mutations expresses.

Tout cela malgré les multiples promesses faites aux familles.

■ LES CONDITIONS DE DETENTION SCANDALEUSE

- Une cellule très petite : 3 m X 1,50 m. Non chauffée (il fait si froid qu'un incarcéré écrira plus tard qu'il avait du mal à tenir son stylo).

- Pas de possibilité d'exercice physique.

- Fenêtre calfeutrée, d'où dépendance vis à vis de la lumière artificielle qui est allumée à 6 H 30 le matin et éteinte à 20 H 30 le soir.

■ POURQUOI CETTE REPRESSION ?

On reproche à ces marins d'appartenir à un comité de marins, le TONNERRE DE BREST.

Fondé il y a trois ans, ce comité de marins, à travers les 12 numéros de son journal, s'est attaché à défendre les conditions de vie des marins (appelés et engagés) ainsi que leur liberté d'expression et d'organisation dans les casernes.

Tous ces marins ont été arrêtés sur simples présomptions et sur faux prétexte.

SANS POSSIBILITE DE SE DEFENDRE, ils ont déjà été condamnés à 30, 45, et 60 jours d'arrêts de vigueur. Certains ont déjà été mutés.

La préfecture maritime arrête, interroge, et condamne, sans rendre compte à personne de ce qu'elle fait.

A AUCUN MOMENT, ni les parents ni les amis n'ont été avisés OFFICIELLEMENT de ce qui se passait.

On peut constater que ces arrestations interviennent au moment où le pouvoir vient d'avouer à plusieurs reprises son inquiétude devant ce qu'il appelle la recrudescence des comités de soldats.

Elles se situent quelques jours après la participation de plusieurs centaines d'appelés en uniforme (parmi lesquels de nombreux marins) au cortège du 1er mai à Paris.

Elles viennent après l'emprisonnement de 60 soldats en Allemagne et dans l'est, d'autres à Toulon, Dinan et Rennes.



■ NECESSITE D'UNE RIPOSTE

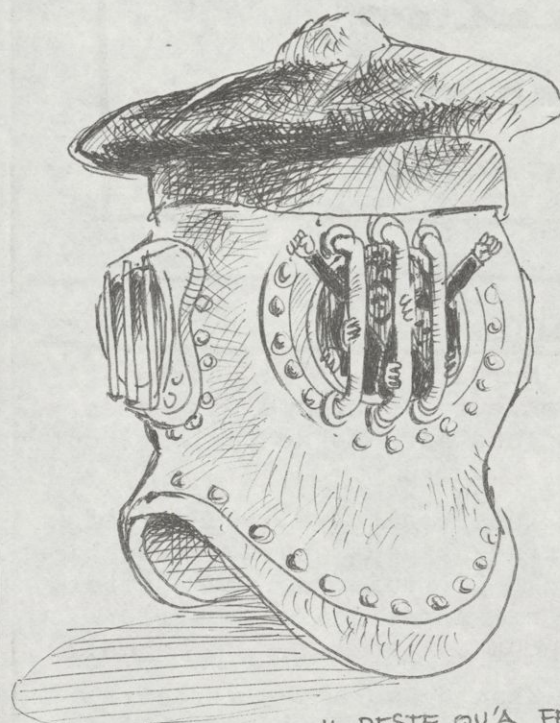
Aussitôt s'est formé un comité de soutien aux marins emprisonnés composé des familles des marins emprisonnés (du moins, celles qui ont pu être contactées), de nombreux amis et de tous ceux qui dénoncent les arrestations arbitraires, les libertés bafouées et qui réclament la libération

des marins ainsi que le droit d'expression et d'organisation dans les casernes.

Ce comité de soutien s'est déjà réuni deux fois (120 à 150 personnes) et a organisé une manifestation (500 personnes) pour appuyer les parents qui avaient déposé une lettre de demande d'explication et d'entrevue à la préfecture maritime (cette lettre est d'ailleurs prestée sans réponse depuis le mardi 10 mai).

Actuellement, le comité prépare une pétition et met sur pied un meeting.

POUR LA LIBERATION IMMEDIATE DES MARINS
EMPRISONNES
POUR UNE INFORMATION COMPLETE ET EXACTE
POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION ET
D'ORGANISATION DANS LES CASERNES



IL RESTE QU'A FENDRE *
LE MUR DU SILENCE

(* HI, HI, PETIT ROSE)

**POUR LA LIBERATION DES MARINS EMPRISONNES
POUR LE DROIT D'EXPRESSION ET D'ORGANISATION A
L'ARMÉE**

Une dizaine de marins au moins ont été arrêtés, essentiellement sur l'accusation d'appartenir au Comité de Marins Tonnerre de Brest.

Ils ont été maintenus au secret dans des conditions très dures et interrogés très longuement, puis sanctionnés par des arrêts allant jusqu'à 60 jours, et la plupart d'entre eux mutés sur d'autres bases, où ils purgent leur peine.

Nous exigeons dans un premier temps que des informations soient données sur ces sanctions, sur les motifs exacts, sur le lieu où ils sont détenus.

Nous demandons qu'ils soient libérés immédiatement.

Nous demandons le droit d'expression et d'organisation au sein de l'armée pour tous les appelés et engagés.

NOM

SIGNATURE

Comité de
Soutien aux
marins
emprisonnés

COMMENT LUTTER CONTRE LE FASCISME EN FLEURS !

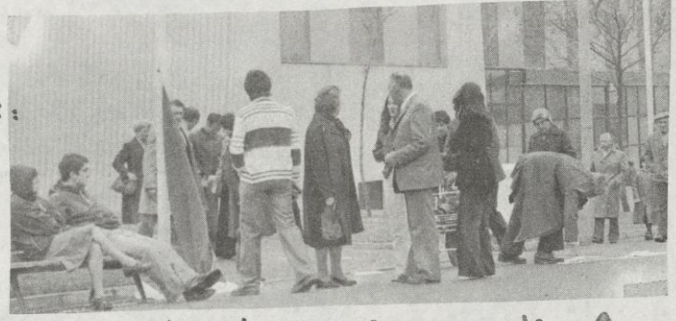


← Vous plantez des Cartons
dans les Stands ...

Vous semez des tracts
à tous vents ...
↓



Vous
coupez
les
Drapeaux :
← CHILI,
AFRIQUE
du SUD,
ETC...

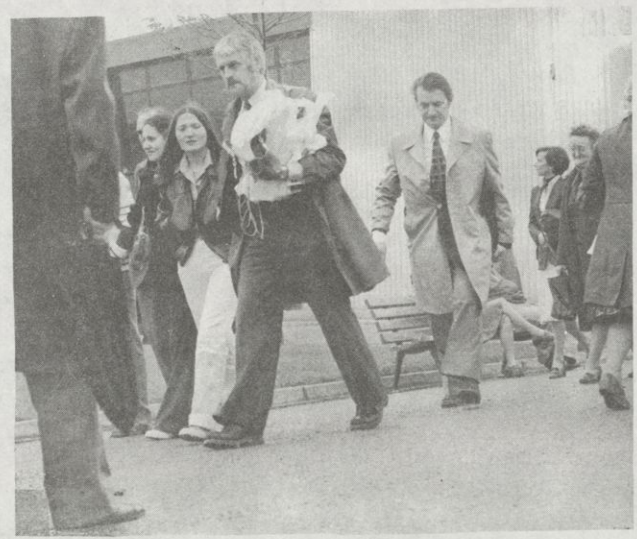


Mais il peut y avoir opposition, ↑

← ou intérêt !

DES ORGANISATEURS ?

DES FLICS ! ...



FIN ?

Répression

ARGENTINE

JEAN GOSS, secrétaire international du mouvement pour la Réconciliation vient de nous écrire de Vienne pour nous demander de s'associer à la campagne mondiale pour la libération d'Adolfo PEREZ ESQUIVAL, mis en prison à BUENOS-AIRES pour la troisième fois.

En février 74, à Medellin, cet argentin a été élu coordinateur pour l'Amérique Latine du "Servicio Paz y Justicia en América Latina, orientation non-violente" qui est un centre d'information, de formation de communications pour le service des droits de l'homme.

Le Servicio a lancé une campagne partout où ces droits sont bafoués. (...)

**Adolfo PEREZ ESQUIVAL
emprisonné ...**

Concrètement, il s'agit d'écrire au :

Excelentissimo Senor Presidente
de la Nacion
DON JORGER VIDELA

Casa de Gobierno

BALCARESO

BUENOS AIRES

ARGENTINE

En réclamant la libération immédiate de Adolfo PEREZ ESQUIVAL et en insistant sur le fait qu'il mène une action pour les droits de l'homme, droits que proclame le gouvernement argentin et qui sont enracinés dans le peuple, au nom de sa Foi, et que l'opinion internationale s'étonne de son arrestation et si possible en groupant les signatures.

AMNESTY INTERNATIONAL :

**pour la libération
de C. GODOY-LAGARRIGUE**

CHILI

La section de NANTES de AMNESTY INTERNATIONAL lance une campagne pour la libération de Carlos GODOY-LAGARRIGUE, médecin chilien "disparu" depuis Août 76.

AMNESTY INTERNATIONAL - Section de Nantes, créée en Avril 76 regroupe actuellement une centaine de membres.

Comme à toutes les sections de A.I., le secrétariat international de Londres lui a confié l'adoption de trois cas de prisonniers d'opinion :

- un à "l'Ouest", Irfan YAVRU (Turquie).
- un à "l'Est", Adrien GLELE (Bénin, ex-Dahomey).

- un dans un Etat non-aligné, A.A. Abdulrahman (Bahreir).

Un quatrième dossier lui a été confié, celui de Carlos Godoy Lagarrigue, chilien, en raison du caractère d'urgence créé par la violente répression qui sévit actuellement au Chili.

C. GODOY LAGARRIGUE, 39 ans, appartient au P.C. Chilien. Il a rempli des fonctions au ministère de la santé sous le régime d'Allende.

Depuis le coup d'état, il se savait surveillé ; sa maison avait été perquisitionnée.

Le 4 aout 1976, à 16 H, il se ren-
.../...

dait en 2 CV de l'hôpital à la polyclinique où il travaille lorsque il fut rattrapé par une voiture ne portant pas de plaque d'immatriculation, occupée par des membres de la police secrète chilienne, la DINA. On ne l'a pas revu depuis.

Sa famille malgré ses relations avec le haut appareil politique chilien (entre autres, le président de la cour suprême) n'a pu avoir aucune information officielle sur le sort de C. GODOY LAGARRIGUE.

Le 6 septembre 76, le gouvernement chilien fait savoir à A.I. qu'il n'existait "aucun indice permettant d'établir que le Docteur GODOY ait été ou soit actuellement en état d'arrestation."

Mais par différentes sources, sa famille a pu savoir qu'il avait été détenu d'abord à la "Villa Grimaldi", où se pratique interrogatoire et tortures, puis dans une prison de transit.

Le groupe de Nantes A.I. lance une campagne d'information pour que soit dénoncé les procédés employés actuellement au Chili, et de pétitions pour demander la libération de C.GODOY-LAGARRIGUE.

A PROPOS D'AMNESTY INTERNATIONAL

Sans nier l'utilité de l'action menée par A.I., deux questions se posent tout de même quant à son mode de fonctionnement :

violence ?

- 1) Sur les critères de sélection des prisonniers politiques qu'elle défend : "A.I. ne peut exiger la libération et amnistie que pour les personnes qui sont détenues du seul fait de leur opinion et qui n'ont pas commis d'acte de violence ou d'incitation directe à la violence."



neutralité politique ?

- 2) Sur sa "neutralité politique" (?) qu'elle revendique avec "une vigilance quasi-maniaque" (selon ses propres termes).

C'est au nom de cette "neutralité politique" qu'elle veut à tout prix sauvegarder, que le groupe A.I. a :

- D'une part, insisté que c'est uniquement à cause du caractère d'urgence qu'ils ont accepté de défendre un quatrième prisonnier : un chilien. (Ne pas croire pour autant qu'ils penchent à gauche).



- D'autre part, déclarer se méfier de tout travail avec le groupe de réfugiés politiques chiliens de Nantes car "ces gens font de la politique".

Correspondance A.P.L.

la charte culturelle n'est pas crédible.

Le même gouvernement qui nous octroie la Charte Culturelle (tout en n'en subventionnant que la moitié) est le gouvernement qui a obstinément refusé, et qui refuse encore, une véritable réforme régionale démocratique.

Le gouvernement centralisateur actuel ne peut, par nature, qu'octroyer une Charte Culturelle, qu'il pourrait suspendre ou annuler selon son bon vouloir.

A cela AR FALZ oppose notre DROIT à notre langue et à notre culture.

Le gouvernement qui nous offre la Charte Culturelle est aussi celui dont le Ministère de l'Education Nationale freine l'enseignement de la langue et de la civilisation bretonnes, parfois au mépris de ses propres circulaires.

NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR

Le film du cinéaste Mauritanien Med Hondo "Nous aurons toute la mort pour dormir" sera projeté le mercredi 1er juin à 20 H 30

au foyer Socio-éducatif les Bernardières à Saint Herblain.

Ce film nous informe de la situation réelle au Sahara Occidental.

De nombreuses prises de vue concernent les camps de réfugiés.

Outre son rôle d'information, il a obtenu un succès remarquable à Paris et fut primé au festival de Cannes 77 pour sa valeur artistique.

L'Association des Amis de la République Arabe Sahraoui Démocratique vous invite à aller voir ce film.

Alors, pourquoi soudain ce revirement à notre égard ? Intervenant dans une période électorale critique pour lui, cette promesse du gouvernement giscardien ressemble fort à une manoeuvre pour reprendre l'initiative sur un terrain qui lui échappe de plus en plus.

Nous attirons l'attention sur le fait que les mesures qui seraient adoptées par le Ministère de l'Education Nationale n'entreraient en vigueur au plus tôt qu'à la rentrée 1978, donc APRES les élections.

(...)

Seul, un véritable STATUT inscrit dans le cadre d'une réforme régionale démocratique peut assurer l'avenir de la langue et de la culture bretonnes.

Ar Falz

(adopté par le Conseil d'Administration d'AR FALZ à l'unanimité).



Comment Yu-Kong déplaça les montagnes

Le comité de Nantes de l'Association des amitiés franco-chinoises (A.A.F.C.) invite tous ceux qui sont allés voir les films de J.Ivens et M. Loridan :

"Comment Yu Kong déplaça les montagnes"

à une réunion débat sur ces films (elle n'a pu avoir lieu après chaque projection vu la longueur de celles-ci) :

Le samedi 4 juin à 14 H 30

au cinéma Concorde, 79 boulevard de l'Egalité.

débat des AFC

THÉÂTRÉ EQUIVOQUE

Le Théâtreéquivoque présente la pièce d'André Benedetto :

"Auguste et Peter".

L'histoire est celle de deux clowns qui vivent dans un univers dépourvu de toute logique, si ce n'est la logique fantasque, absurde et évidente du clown.

Dans un jeu dérisoire et provisoire, Auguste et Peter ne sont qu'instantanés de déséquilibre, que personnages aléatoires, en cela, ils suivent forcément la courbe des héros, la chute...

Cespectacle renoue avec une vieille école du rire, de la comédie italienne aux Marx Brothers où le théâtre est d'abord et surtout une fête, un jeu, une immense force, où la vie est le pied de nez qu'on fait à la mort.



AUGUSTE

Tu sais Peter il n'y a que les hommes libres qu'on met en prison.

PETER

Tu crois ?

AUGUSTE

C'est comme un honneur.

PETER

Dis Auguste

AUGUSTE

Quoi ?

PETER

Je préfère...

AUGUSTE

Tu préfères quoi ?

PETER

Je préfère être pas libre en liberté que libre en prison.

AUGUSTE

Tu préfères être pas libre en liberté que libre en prison.

PETER

Oui.

AUGUSTE

Chien !

PETER

Ouah ! Ouah !

AUGUSTE

Couché Peter !!!

Tout ça se passe à Mortagne sur Sèvre, le samedi 4 juin (20 H 30) dans un théâtre de plein air, situé près du cinéma le Familial, place du Château.

Les places sont à 10 francs, et gratuites pour les enfants de moins de 12 ans.

